

---

Adresse du conseil général de la commune de Mennecy, qui félicite les représentants qui ont encore sauvé la liberté que des scélérats voulaient anéantir pour jamais, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Mennecy, qui félicite les représentants qui ont encore sauvé la liberté que des scélérats voulaient anéantir pour jamais, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 426;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29477\\_t1\\_0426\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29477_t1_0426_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

## k

[*La Sté popul. de Ruffec, à la Conv.; 15 germ. II*] (1).

« Les mesures de salut public que vous venez de prendre pour faire échouer un système de famine et de corruption qui auroit infailliblement perdu la République, l'exemple que vous venez de donner aux nations en frappant de mort les agents stipendiés des puissances coalisées, les intrigants et les factieux qui ont osé conspirer dans l'intention d'anéantir la liberté et de rétablir le despotisme, sont de tous les tableaux sublimes que présente la Révolution française, les plus propres à mériter l'admiration et la reconnaissance des bons citoyens.

Quel est celui d'entre eux en effet, qui n'a pas été saisi d'horreur et d'indignation en apprenant les complots perfides, d'un aussi grand nombre de conjurés contre le gouvernement libre? Quel est celui qui ne doit pas s'empres- ser de vous exprimer sa joie de voir que par vos soins continuels et votre surveillance active, la République est entièrement sauvée; et de vous entendre annoncer au peuple que la justice, les mœurs et la probité sont à l'ordre du jour.

La Société populaire et montagnarde de Ruffec a vivement éprouvé ces sentiments d'horreur et de joie; les impressions qu'ils ont fait ne s'effaceront jamais. Tous les membres qui la composent vous adressent le faible tribut de leur reconnaissance; ils se rallieront toujours autour des représentants comme devant seuls gouverner dans l'Etat; ils pratiqueront constamment les vertus parce que c'est en les pratiquant que les vrais républicains peuvent remplir les devoirs que la société leur impose, et ils porteront à l'échaffaud tous les ambitieux, tous les traîtres, tous les conspirateurs! Vive la République une et indivisible. »

NIORAND, FAURE.

## l

La Société populaire de Carismont, département du Loir-et-Cher, félicite la Convention nationale sur les nouvelles mesures qu'elle a prises pour punir les conspirateurs, applaudit au décret qui abolit l'esclavage des nègres et l'invite à rester à son poste (2).

## m

La Société populaire de Châtel-sur-Moselle félicite la Convention et l'invite à rester à son poste. Elle annonce que le fanatisme a disparu de cette commune (3).

## n

[*Le Conseil g<sup>at</sup> de la comm. de Mennecy, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Citoyens législateurs,

Grâces immortelles vous soient rendues, vous avez encore sauvé la liberté que des scélérats vouloient anéantir pour jamais. Les infâmes, pour mieux assurer le succès de leurs projets atroces, s'étoient couverts du manteau de la popularité, mais quelle conjuration peut échapper à l'œil actif des Comités de salut public et de sûreté générale! Leur dessein étoit d'assassiner les zélés défenseurs du peuple, mais nous sommes toujours là pour parer les coups des poignards. Oui, Législateurs, nous en serons atteints avant vous, nous avons fait le serment de vous servir de bouclier, nous y serons fidèles, faites celui de rester à votre poste et la tyrannie ne prévaudra jamais contre la liberté, Vive la Montagne! »

GAUTIER (*off. mun.*), FLABRORI, PARANT jeune (*agent nat.*), BELLANGER, DURAND, BLANCHETIER, PARANT aîné, DELANNEY, RAFFANEAU (*secrét. g<sup>at</sup>*), J. PATRE.

## o

La commune de Wy, district de Pontoise, département de Seine-et-Oise, félicite la Convention sur les nouvelles mesures qu'elle a prises pour punir les conspirateurs (2).

## p

La Société populaire de Pézenas félicite la Convention sur les mesures qu'elle a prises pour punir les conspirateurs, applaudit au décret qui abolit l'esclavage des nègres, et l'invite à rester à son poste (3).

## q

[*La Sté popul. de Cournon, à la Conv. ; s. d.*] (4).

« Représentants,

Nous vous félicitons; un grand orage étoit prêt à fondre sur nos têtes et vous l'avez conjuré; continuez de révéler les secrets dont les despotes ont si longtemps fait usage. Pour tenir l'univers à la chaîne, il faut enfin que la philosophie reporte l'homme au niveau de son être.

Législateurs, vous marchez à grands pas au but, nos légions républicaines portent l'épouvante dans le cœur des esclaves, nos flottes font trembler cette altièrre Albion, mais encore combien est-il par nous de scélérats qui flattent les erreurs de l'ignorance, combien de trames ourdies dans les profondeurs des téné-

(1) C 298, pl. 1041, p. 7. *Rép.*, n° 118.

(2) B<sup>in</sup>, 25 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) B<sup>in</sup>, 25 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) C 300, pl. 1057, p. 27. B<sup>in</sup>, 25 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 560, p. 364 et n° 574, p. 439.

(1) C 300, p. 1057, p. 29. B<sup>in</sup>, 23 germ.

(2) B<sup>in</sup>, 23 et 29 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) B<sup>in</sup>, 23, 29 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 1<sup>er</sup> flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).